

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
6 mai 2019  
Français  
Original : anglais

---

**Lettre datée du 26 avril 2019, adressée au Président  
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent  
de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation  
des Nations Unies**

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe, dans laquelle est reproduit le texte d'une lettre du Secrétaire général du Front POLISARIO, M. Brahim Ghali, comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant Permanent  
(*Signé*) Jerry Matthews **Matjila**



**Annexe à la lettre datée du 26 avril 2019 adressée au Président  
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent  
de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation  
des Nations Unies**

À la veille des consultations du Conseil de sécurité sur le renouvellement du mandat de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), il est de mon devoir d'appeler votre attention sur l'escalade des violations du cessez-le-feu commises par le Maroc et sur la nécessité pour le Conseil de sécurité de condamner promptement ces agissements, de toute urgence, sous peine de courir le risque de compromettre les progrès réalisés sur le plan politique.

Comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général sur la situation concernant le Sahara occidental daté du 1<sup>er</sup> avril 2019 (S/2019/282), le Maroc s'est récemment livré à une série de gestes de mauvaise foi qui ont déstabilisé la situation sur le terrain et exacerbé les tensions sur le territoire. Alors que les deux parties ont été instamment priées de faire preuve de bonne foi et de s'abstenir de toute action susceptible de nature à saper les négociations facilitées par l'ONU, le Maroc a fait exactement le contraire. Le rapport du Secrétaire général fait état de violations graves et persistantes commises par le Maroc, notamment :

- a) La construction et la mise en service d'un nouveau mur de sable de 110 kilomètres qui s'étend parallèlement au mur militaire, en violation directe de l'accord militaire n° 1 ;
- b) L'installation de dizaines de nouveaux postes d'observation dans la zone d'accès restreint, en violation directe de l'accord militaire n° 1 ;
- c) Les restrictions des droits du peuple du Sahara occidental à la liberté d'expression, de réunion pacifique et d'association ;
- d) Les violations des droits de l'homme bien établies qui sont commises dans les territoires occupés du Sahara occidental, et le refus de laisser les observateurs indépendants des droits de l'homme et les médias accéder au territoire ;
- e) Les restrictions imposées de longue date à la MINURSO, qui empêchent la Mission d'avoir accès à des interlocuteurs locaux au Sahara occidental occupé et nuisent à ses opérations.

Il est temps que le Conseil de sécurité mette fin à l'intransigeance du Maroc. À cette fin, nous prions instamment le Conseil d'engager le Maroc à mettre un terme à ses activités déstabilisatrices et à démanteler immédiatement toutes ses installations militaires illégales. Le fait de ne pas condamner cette intransigeance dans les termes les plus fermes envoie un signal dangereux, indiquant que de nouvelles violations pourront être commises en toute impunité.

Nous, le Front POLISARIO, avons participé de façon constructive au processus politique et pris des mesures louables pour renforcer la confiance. Comme il est rappelé dans le rapport du Secrétaire général, nous avons détruit nos derniers stocks de mines terrestres en signe de bonne foi, afin de créer l'atmosphère favorable qui est nécessaire pour pouvoir progresser sur la voie politique. Nous avons à maintes reprises fait part de notre volonté de prendre d'autres mesures de bonne foi. Notre engagement constructif contraste vivement avec le comportement de l'autre partie, le Maroc, dont les activités déstabilisatrices représentent un grave défi à l'autorité et à la crédibilité du Conseil de sécurité et constituent une menace croissante pour la paix, la sécurité et la stabilité dans la région.

Si nous, le Front POLISARIO, demeurons disposés à participer de manière constructive au processus de paix des Nations Unies, il est impératif que le Conseil de sécurité agisse d'urgence pour soutenir l'action de l'Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental et faire en sorte que les prochaines étapes donnent des résultats tangibles pour notre peuple. Il est également essentiel que les membres du Conseil demandent fermement au Maroc de s'engager dans le processus politique sans conditions préalables et de bonne foi. Il faudrait également exhorter le Maroc à libérer les prisonniers politiques sahraouis, y compris le groupe du camp de Gdeim Izik, et à permettre aux observateurs internationaux des droits de l'homme et aux médias d'accéder au territoire.

En conclusion, je voudrais réaffirmer notre volonté de coopérer de manière sincère et constructive avec le Secrétaire général de l'ONU, son Envoyé personnel, Horst Köhler, et son Représentant spécial, Colin Stewart. Nous restons prêts à participer de façon constructive aux négociations directes facilitées par l'ONU entre les deux parties au conflit, afin de permettre à notre peuple d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

Le Secrétaire général du Front POLISARIO  
(*Signé*) Brahim **Ghali**

---